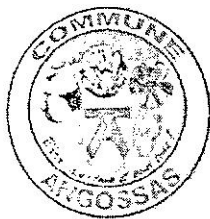


RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
.....
RÉGION DE L'EST
.....
DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG
.....
COMMUNE D'ANGOSSAS
.....
SECRETARIAT GÉNÉRAL
.....



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
.....
EAST REGION
.....
UPPER NYONG DIVISION
.....
ANGOSSAS COUNCIL
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 105 /AONO/C-ANG/CIPM/2024 DU 16/04/2024

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES T1 : CARREFOUR MPOUNDOU-LIMITE DOUMAITANG (9,60KM) ET T2 : DJOKOUNDI-LIMITE CHIEMBI (10,00KM) DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMME 2024-2025

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien en deux tranches DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES T1 : CARREFOUR MPOUNDOU-LIMITE DOUMAITANG (9,60KM) ET T2 : DJOKOUNDI-LIMITE CHIEMBI (10,00KM) DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont repartis en deux (02) phases ainsi qu'il suit :

La consistance des travaux des différentes tranches comprend :

- Installations de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Déforestation ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plateforme y compris le curage des fossés et exutoires en terre existants ou la création des fossés et exutoires ;
- Reprofilage Compactage y compris le curage des fossés et exutoires en terre existants ;
- Couche de roulement en graveleux latéritiques ;
- Dégagement mécanique ;
- Curage des buses métalliques ;
- Fourniture et pose des buses métalliques D1000 ;
- Têtes en maçonnerie de moellons pour buses D1000 ;
- Construction de barrières de pluies ;
- Gestion de barrières de pluies.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

4- Allotissement :

Les prestations à réaliser sont regroupées dans un lot unique dont le montant prévisionnel est de **cent quarante millions de francs (140 000 000) de FCFA Toutes Taxes Comprises.**

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINTP, ligne Fonds Routier, Exercices **2024 et 2025** pour un **Montant de 140 000 000 FCFA TTC** repartis ainsi qu'il suit:

Tranche Ferme TF en 2024	Tranche Conditionnelle TC1 en 2025
70 000 000 F CFA	70 000 000 F CFA

6. Consultation du dossier d'appel d'offre

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'ANGOSSAS dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès des Services du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune d'ANGOSSAS, Téléphone. 656 45 192 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

8. Présentation des offres

Les documents constituant de l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune d'ANGOSSAS, sis au Secrétariat Général de la Commune d'ANGOSSAS ou encore au Service Technique de ladite Commune au plus tard le, 20/04/2024 à **12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 105 /AONO/C-ANG/CIPM/2024 DU 02/04/2024**

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN DEUX PHASES DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES T1 : CARREFOUR MPOUNDOU-LIMITE DOUMAITANG (9,60KM) ET T2 : DJOKOUNDI-LIMITE CHIEMBI (10,00KM) DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT: BUDGET MINTP, FONDS ROUTIER, EXERCICES 2024 et 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le, 20 **avril 2024** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ANGOSSAS. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Huit (08) mois** repartis ainsi qu'il suit :

Tranche Ferme TF en 2024	Tranche Conditionnelle TC1 en 2025
Quatre (04) mois	Quatre (04) mois

13. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

À l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune d'ANGOSSAS.

14. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1 Critères Éliminatoires

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative ;
- c) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - b1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - b2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - b3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur des Travaux du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
 - b4) de l'Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux et tout Ingénieur de Génie Civil proposé comme personnel d'encadrement.
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années des projets de travaux d'entretien des routes d'un montant cumulé supérieur ou égal à **Cent millions (100 000 000) de FCFA** ;
- g) Non justification de la possession en propriété, en location ou en leasing du matériel minimum suivant :
 - 01 Bulldozer ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur vibrant ;
 - 01 niveleuse ;
- h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- i) N'avoir pas satisfait à **au moins 22 éléments** des critères essentiels.

14.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références03 éléments
- B - Personnel d'encadrement12 éléments
- C - Matériel14 éléments
- D- Surface financière03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont **le montant est de 2% du montant prévisionnel soit deux millions huit cent mille francs (2 800 000) F CFA.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune d'ANGOSSAS, aux numéros de téléphones : 850 15 19 23

19. Additif à l'appel d'Offres

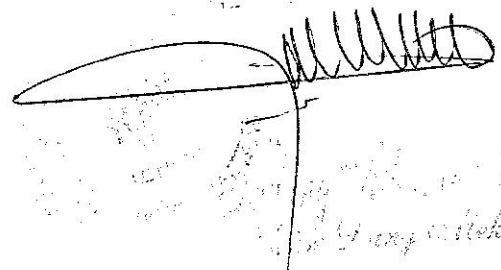
L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert 1517».

Angosas, le 02/04/2024
Le Maire de la Commune d'Angosas.
Autorité Contractante

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN
- ✓ ARMP ;
- ✓ DDMINMAP/HN
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ PDT/CIPM-MNA ;
- ✓ AFFICHAGE.



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains some illegible text and a central emblem. Below the signature, there are some faint handwritten notes.